



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 septembre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 septembre 2003

**Espace Gillier - Quartier de Souché - MCPT - Réhabilitation en
salle des Fêtes - Acceptation de l'Avant Projet Détaillé (APD)**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2003

DELIBERATION D20030318

Patrimoine Bâti et des Moyens

**Espace Gillier - Quartier de Souché - MCPT - Réhabilitation en
salle des Fêtes - Acceptation de l'Avant Projet Détaillé (APD)**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire

Par délibération du Conseil Municipal en date du 17 janvier 2003, nous avons décidé de réhabiliter les locaux de l'ancien garage Gillier ainsi que d'aménager le terrain alentour sur lequel se déroule chaque année la fête du Quartier de Souché.

Il convient de rappeler les grands principes généraux du programme et leur coût :

- réhabilitation des bâtiments et abords immédiats	400 000 €
- parking dont le terrain est en cours d'acquisition	75 000 €
- espaces verts et jeux	110 000 €

L'équipe « AZ Architectes » a été nommée Maître d'œuvre pour la partie bâtiment.

Les études préliminaires sont achevées et ont été menées conjointement avec les représentants du Conseil de Quartier.

Cinq réunions de travail ont eu lieu de février à août 2003 et un avis favorable à ces études a été émis lors de la dernière réunion le 4 septembre 2003.

A ce stade, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'acceptation de l'avant projet détaillé proposé afin de lancer la phase suivante, le dossier de consultation des entreprises.

Le coût des travaux, de réhabilitation des bâtiments et des abords immédiats est estimé à 330 000 € HT auxquels s'ajoutent les frais de Maîtrise d'œuvre divers dans le respect de l'enveloppe préalablement définie.

Les aménagements extérieurs sont aujourd'hui en cours d'études, sachant qu'il est nécessaire d'acquérir le terrain où à terme le stationnement sera effectué.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avant projet détaillé (APD) élaboré par le cabinet AZ Architectes.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)